



## Synthèse des échanges lors des ateliers Plan Climat – Atelier Agriculture

Vendredi 26 mars 2021

### I – Présentation du Plan Climat – cf : diaporama

---

- Dans un premier temps, il est choisi de présenter le document qu'est le Plan Climat et indiquer l'état d'avancement de celui-ci. Les orientations définies dans la stratégie territoriale sont évoquées ainsi que les objectifs visés.
- Les différents niveaux par lesquels il est possible d'agir sont ensuite présentés :
  - Patrimoine et services des collectivités
  - Compétences et politiques publiques
  - Territoire et acteurs associés

Il est rappelé que l'atelier du jour se concentre sur la valorisation de l'agriculture et se concentrera peu sur les aspects techniques. Les questions techniques/culturelles seront surtout travaillées dans le cadre du CTEC, et des liens entre le CTEC et le PCAET seront réalisés à l'avenir.

- Un bref rappel du diagnostic du Plan Climat et de l'enquête réalisée en août et septembre 2020 permet de cerner les enjeux liés à l'agriculture à l'échelle locale.
- Cinq sous-thèmes sur lesquels les participants de l'atelier vont travailler sont présentés :
  - Diminution des intermédiaires de la fourche à la fourchette pour la restauration collective : vers une relocalisation des filières
  - Favoriser la consommation des produits locaux auprès des citoyens
  - Comment l'agriculture peut-elle atténuer le changement climatique ?
  - Comment adapter l'agriculture au changement climatique ?
  - Agriculture et production d'énergie : quel avenir ?

### II - Diminution des intermédiaires de la fourche à la fourchette pour la restauration collective : vers une relocalisation des filières

---

- Plusieurs pistes d'idées sont évoquées en vue de développer l'achat local : regrouper les commandes, travailler avec les collectivités sur les appels d'offres, valoriser la plateforme Approlocal. Une sensibilisation du public peut être réalisée (sous-thème suivant).
- L'exemple du projet de régie maraichère, porté par la CCPNL et les Jardins de la Voie Romaine, est présenté. Ce projet est réalisé de manière à éviter les contraintes européennes concernant les marchés.
- Une structuration de l'approvisionnement peut être travaillée. Cela peut passer par une centralisation logistique par exemple.
- L'implantation de micro-entreprises maraichères est souhaitable. Quelques propositions en ce sens sont réalisées : location ou mise à disposition des terres, locations de bâtiments communaux, rénovation et mise à disposition de commerce, etc.).
- Les structures de vente de produits locaux et les ventes en direct sont appréciées. La demande en produits locaux est forte. Le concept de magasin de producteurs est évoqué et peut permettre de répondre à la problématique qui est de regrouper les produits en un même lieu.
- Deux freins majeurs sont identifiés : le manque de main d'œuvre et l'accès au foncier.



### III - Favoriser la consommation des produits locaux auprès des citoyens

---

- En lien avec le sujet précédent, il est possible d'augmenter l'offre en produits locaux, notamment en implantant un ou des magasins. L'exemple de Beaune-la-Rolande, qui rachète des fonds de commerce afin de favoriser l'installation de nouveaux commerces.
- Des marchés de producteurs plus réguliers pourraient prendre place sur le territoire.
- Le guide des producteurs et le site web lié à celui-ci sont à actualiser.
- Une sensibilisation des restaurateurs à l'utilisation de produits locaux peut prendre la forme d'une rencontre avec les producteurs locaux.
- Favoriser l'achat et faire connaître/identifier les produits locaux peut être possible grâce à la création d'un logo et/ou d'une marque.
- Sur les marchés, un tarif préférentiel pour les producteurs locaux (et par rapport au non local) peut-être établi. Une idée similaire/complémentaire a été évoquée lors de l'atelier portant sur l'économie circulaire et l'économie verte. Il s'agit de mettre en place des tickets/chèques, valables uniquement chez les maraichers du Pithiverais. Ces tickets, réservés aux ménages modestes, permettraient de favoriser l'achat local par un public plus large.
- Pour renforcer l'attractivité, il est possible de réaliser des ateliers de restauration dont les objectifs seront de mettre en avant les produits locaux et la réalisation de plats équilibrés.

### IV - Comment l'agriculture peut-elle atténuer le changement climatique ?

---

- Une sensibilisation des agriculteurs sur ce qu'est le stockage carbone est une des propositions faites. Il s'agira, pourquoi pas, d'une introduction sur la possible valorisation des crédits carbone agricoles.
- Différentes pratiques peuvent limiter les émissions de gaz à effets de serre : la valorisation des engrais organiques, l'amélioration de la couverture des sols, la diminution des intrants ou du carburant utilisé, le choix des cultures, le choix des variétés...
- En lien, le développement de haies amplifiera la séquestration du carbone ainsi que le développement d'habitats pour la biodiversité locale.
- Les éco-pâturages sont identifiés comme une possible piste d'actions, notamment en raison de l'apport organique permis par les caprins ou ovins.
- La création d'un lien entre agriculteurs et le grand public est souhaitée. L'image de l'agriculture semble ternie, ce qui est ressorti de l'enquête menée en 2020. Un exemple employé est celui de verger collaboratif/collectif, qui permettra de créer du lien et de montrer une autre forme d'agriculture.

### V - Comment adapter l'agriculture au changement climatique ?

---

- Il est noté que des changements ont déjà été observés depuis une dizaine d'années. Ces changements ont notamment entraîné des modifications dans les dates de semis. Il est certain que pour s'adapter au changement climatique actuel et futur, les rythmes de cultures doivent être modifiés. Les labours pourront être avancés en sols argileux.
- L'eau est aussi un facteur à prendre en compte. Des cultures nécessitant moins d'eau pourront être amenées à se développer. Certaines techniques culturales pourraient être employées afin d'améliorer la rétention en eau des sols (enrichissement des sols en matière organique, couverture des sols, etc.). La question de l'implantation des retenues de substitution de l'eau peut également se poser.
- Toujours sur le sujet de l'eau, une économie est possible en changeant les systèmes d'irrigation. Cela passe par exemple par l'utilisation de rampes au lieu des canons.
- Les cultures en général pourraient être moins gourmandes, notamment au niveau des intrants. De plus, la résistance aux maladies est de plus en plus forte (variétés plus anciennes ou endémiques), entraînant un besoin moindre en intrants. L'exemple des couverts en alternative aux engrais azotés est utilisé.



## VI - Agriculture et production d'énergie : quel avenir ?

---

- Le biométhane est une énergie qui peut être produite à partir de déchets agricoles ou de Cultures Intermédiaires à Valorisation Énergétique. Toutefois, deux éléments expliquent la réticence à développer les unités de méthanisation :
  - Le niveau d'acceptabilité des habitants face à l'installation d'une unité de méthanisation
  - Pour les agriculteurs, l'idée qu'il y a un retrait d'un apport de matière organique et donc une baisse de la fertilité des sols. Cet élément a été fortement débattu.

Ces deux éléments permettent d'identifier la nécessité d'un dialogue entre les différents partis impliqués et un travail sur la valorisation de la méthanisation auprès de la population.

- Au niveau du photovoltaïque, il serait apprécié d'augmenter les subventions pour l'installation de panneaux sur les bâtiments. L'exemple de l'Essonne est pris. Dans le même temps, la protection des sols agricoles est à améliorer. Le SCoT et les PLU sont considérés comme insuffisants.
- Le bois peut être source d'énergie. Le territoire possède la ressource. Toutefois, les bois privés semblent être mal entretenus. Un travail de sensibilisation ou d'encouragement auprès de ces propriétaires est possible.
- Le sujet de l'éthanol est abordé mais peu approfondi. Il est toutefois noté qu'il est difficile de faire installer des pompes et qu'il n'y a pas de production d'éthanol sur le territoire malgré la présence historique de la matière première.

## VII - Conclusion

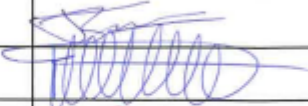












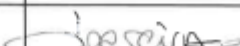
---

Une deuxième vague d'ateliers sera organisée prochainement. Ces ateliers serviront à synthétiser les idées d'actions, à définir la mise en œuvre de celles-ci et leurs priorités. Ces futurs ateliers permettront la construction du programme d'actions du Plan Climat.



**Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais**  
**Plan Climat - Atelier Agriculture**

26/03/2021

NOM - Prénom	Structure	Signature
BARDON Annick	Commune de Guigneville	
BERGERIS Cédric	Commune d'Engenville	
BERTHELOT Michel	Commune de Chambon-la-Forêt PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
BUIZARD BLONDEAU Maxime	Ville de Pithiviers	
DANIELE Giorgio	Rendez-vous la Terre	Excusé
DELAUNAY Florent	Coopérative Agricole BCO	Excusé
DOUELLE Nadine	Ville de Pithiviers	
DUMÉ Isabelle	Chambre d'Agriculture du Loiret	Excusée
FADIGA Méta	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
GHESQUIERE Gwenaëlle	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
GIRARD Chloé	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
GUERINET Patrick	Commune de Givraines PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
HUBEAU Alain	Commune de Pithiviers-le-Vieil	
HUCK Timothée	Les Jardins de la Voie Romaine	
LANGUILLE Dominique	Ville de Pithiviers	
LEGRAND Jean-Claude	Coopérative de Puiseaux	
LEVEQUE Marie-Claire	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
LHEUREUX Anne	GRDF	
LOZE Maurice	Commune de Laas	
LUCHE Anita	Entente Économique	
LUCHE Jean-François	CCPG	
PAILLOUX Patricia	Commune de Yèvre-la-Ville	
PERDEREAU Joël	Soufflet	
PEREIRA Luc	Commune de Ramoulu	
PICAULT Antoine	Commune de Guigneville	Excusé



**Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais**  
**Plan Climat - Atelier Agriculture**

26/03/2021

NOM - Prénom	Structure	Signature
PIDEOUX Gilles	Commune de Chilleurs-aux-Bois	
PILOIS Marie-Pierre	Commune de Crottes-en-Pithiverais	
POPOT Anne	Commune d'Erceville	Excusée
PRUNET Delphine	Commune de Charmont-en-Beauce	Excusée
RIVALT Corinne	CCPG	Excusée.
ROUSSEAU Pierre	Commune de Chaussy PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
SAGOT Alain	Coopérative Agricole BCO	
VILLARD André	CCPNL	
VOYER David	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	
GERARD Samchine	MFR ASCOUX	